

Adaptations des restrictions selon la loi du 9 janvier 2021

Groupe	Activité	Ouvert ?
Alimentation	Boulangier-pâtissier	Salon de consommation fermé. Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Boucher	
	Traiteur	
	Fabricant de glaces, de gaufres et de crêpes	
	Meunier	Pas de changement annoncé
	Chevillard-abatteur de bestiaux	
	Fabricant de salaisons et de tripes	
Mode, santé & hygiène	Opticien-optométriste	Pas de changement annoncé
	Audio-prothésiste	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Prothésiste-dentaire	
	Orthopédiste-cordonnier-bandagiste	
	Coiffeur	
	Esthéticien	
	Styliste	
	Retoucheur de vêtements	
	Nettoyeur à sec - blanchisseur	
	Cordonnier réparateur	
	Pédicure	
	Manucure-maquilleur	
	Horloger	
	Bijoutier-orfèvre	
	Mécanicien de matériel-médico-chirurgical	
Mécanicien en mécanique générale		
Mécanique	Armurier	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Mécanicien de machines et de matériels industriels et de la construction	
	Mécatronicien d'autos et de motos	
	Constructeur - réparateur de carrosseries	Pas de changement annoncé
	Bobineur	
	Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Exploitant d'auto-école	
	Expert en automobiles	Pas de changement annoncé
	Affûteur d'outils	
	Forgeron	
	Constructeur - réparateur de bateaux	
	Réparateur de machines domestiques, de jeux et d'automates	
	Maréchal ferrant	
	Galvaniseur	
	Entrepreneur de traitement de surfaces métalliques	
	Loueur de taxis et de voitures de location	
	Loueur d'ambulances	
	Exploitant d'une station de services pour véhicules	
	Vulcanisateur	Pas de changement annoncé
	Débosselleur - peintre de véhicules	
Chaudronnier - constructeur de réservoirs et de pièces en tôle		
Entrepreneur de construction et de génie civil		
Construction	Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité	Pas de changement annoncé
	Installateur chauffage-sanitaire-frigoriste	

	Electricien	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Menuisier-ébéniste	
	Entrepreneur de constructions métalliques	Pas de changement annoncé
	Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention	
	Charpentier - couvreur - ferblantier	
	Carreleur - marbrier - tailleur de pierres	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Peintre - plafonneur - façadier	
	Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage - Poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé	Pas de changement annoncé
	Entrepreneur de forage et d'ancrage	
	Entrepreneur paysagiste	
	Fumiste	
	Confectionneur de chapes	
	Installateur d'enseignes lumineuses	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Recycleur d'équipements électriques et électroniques	Pas de changement annoncé
	Poseur, monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Entrepreneur de pompes funèbres	
	Fabricant - poseur de volets et de jalousies	
	Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation	
	Constructeur de fours de production	Pas de changement annoncé
	Installateur de mesures de sécurité en altitude	
	Ramoneur - nettoyeur de toitures	
	Monteur d'échafaudages	
	Poseur - monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Poseur de systèmes de protection solaire	
	Nettoyeur de bâtiments et de monuments	Pas de changement annoncé
	Vitrier - miroitier	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Constructeur - poseur de cheminées et de poêles en faïences	
	Décorateur d'intérieur	
	Installateur d'équipements électroniques	
	Installateur de systèmes d'alarme et de sécurité	
Imprimeur - sérigraphe	Pas de changement annoncé	
Exploitant d'un atelier graphique		
Relieur		
Communication, multimédia et spectacle	Photographe	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*, sinon pas de nouveaux changements quant aux mesures sanitaires imposées
	Cartonnier	Pas de changement annoncé
	Opérateur de son	
	Fabricant - réparateur d'instruments de musique	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Accordeur d'instruments de musique	
	Opérateur de lumière et d'éclairage	
	Réalisateur de décors de théâtre, de cinéma et de télévision	Pas de changement annoncé

	Maquettiste	Pas de changement annoncé
Artisanat d'Art et activités diverses	Instructeur de natation	Dans les centres aquatiques et piscines, la pratique de la natation est exclusivement possible dans des couloirs aménagés. Un nombre maximum de 6 acteurs sportifs par couloir de 50 mètres et de 3 acteurs sportifs par couloir de 25 mètres ne peut être dépassé
	Activités artisanales d'art	Accès limité à 1 client par 10 m ² de surface de vente*
	Fleuriste	

* Si la surface de vente est inférieure à 20 m², l'exploitant est autorisé à accueillir un maximum de 2 clients. Constitue une surface de vente, la surface bâtie, mesurée à l'intérieur des murs extérieurs. Ne sont pas compris dans la surface de vente, les surfaces réservées aux installations sanitaires, aux bureaux, aux ateliers de production et aux dépôts de réserve pour autant qu'ils sont nettement séparés moyennant un cloisonnement en dur et, en ce qui concerne les dépôts de réserve et les ateliers de production, pour autant qu'ils ne sont pas accessibles au public. Toute autre construction ou tout édifice couvert, incorporé ou non au sol, construit ou non en dur est considéré comme surface bâtie.